

OFIS PUBLIK
AR BREZHONEG



OFFICE PUBLIC
**DE LA LANGUE
BRETONNE**

LA LANGUE BRETONNE DANS LES LIEUX D'ACCUEIL COLLECTIF DE JEUNES ENFANTS EN 2014

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE
PÔLE ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT
OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES

2016

Contexte

➤ La diversité des modes de garde

En France, l'instruction est obligatoire entre 6 et 16 ans. Les enfants de moins de 6 ans peuvent être accueillis en école maternelle à partir de 2 ans : c'est le cas de la quasi-totalité des enfants de 3 ans, ceux âgés de 2 ans doivent être propres pour y être accueillis (sous réserve qu'il y ait de la place). La présente étude traite du monde de **la petite enfance**, c'est-à-dire des jeunes **avant l'âge de la scolarisation (3 ans)**. D'après l'Insee¹, il y aurait en 2014 près de **158 000 enfants** de moins de 3 ans en Bretagne (108 000 en Région Bretagne et 50 000 en Loire-Atlantique).

Les solutions existantes pour faire garder de jeunes enfants sont multiples et il est courant que les parents les utilisent successivement au cours de la journée ou de la semaine. Outre les solutions informelles (garde des enfants par leurs parents ou par des proches), on dénombre **4 modes de garde formels** :

- les assistantes maternelles,
- les établissements d'accueil des jeunes enfants (crèches, haltes-garderies, multi-accueils),
- la garde à domicile,
- la préscolarisation pour les enfants de 2 ans (à condition qu'il y ait de la place à l'école et que l'enfant en ait la maturité).

En France, ce sont le plus souvent les parents eux-mêmes qui assurent la garde de leurs enfants, suivant une étude publiée en 2013 par la DREES² (le service des études et des statistiques au Ministère des Affaires sociales et de la Santé). Près d'1/3 des enfants sont pris en charge par des assistantes maternelles. Les crèches constituent le 3^{ème} mode de garde le plus utilisé ; suivant les Régions, 10 à 25% des jeunes enfants s'y rendent. Le cas des Pays-de-la-Loire est particulier : les assistantes maternelles constituent le mode le plus utilisé, avant les parents eux-mêmes.

Ainsi, les modes de garde des jeunes enfants sont souples et multiples. Dans l'hexagone, on compte plus de 50 places pour 100 enfants au sein des modes de garde formels, mais 2 éléments sont à prendre en considération :

- chaque place peut être utilisée par plusieurs enfants au cours de la semaine,
- chaque enfant peut bénéficier de plusieurs modes de garde avant d'être en âge d'être scolarisé.

En Bretagne, par contre, le taux d'équipement est meilleur : entre 70 et 75 places pour 100 enfants au sein des modes de garde formels.

➤ Le pouvoir d'action des collectivités locales sur ce terrain

Les établissements d'accueil des jeunes enfants peuvent être pris en charge par des structures de différents types : le plus souvent, ils sont **gérés soit par le bloc communal** (c'est-à-dire les communes ou les communautés de communes), **soit par des associations** loi de 1901 ; il est plus rare qu'ils soient proposés par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), des

¹ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

² Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), 2013. Les spécificités régionales des modes de garde déclarés des enfants de moins de 3 ans. *Etudes et résultats*, 839.

structures privées, des mutuelles ou encore des comités d'entreprise. Les Départements sont eux aussi impliqués dans le cadre de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) : toute structure privée qui accueille des enfants de moins de 6 ans doit être agréé par le Président du Conseil départemental après avis du maire de la commune ; toute offre publique organisée par le bloc communal doit recueillir l'avis du Président du Conseil départemental avant de faire l'objet d'une délibération.

Sur le terrain de la petite enfance, les communes ont une compétence optionnelle. **Elles ont toutefois divers moyens d'orienter l'offre, même pour les structures dont elles n'ont pas la gestion** : elles peuvent établir un schéma pluriannuel de développement des services d'accueil des enfants de moins de 6 ans en collaboration avec les structures concernées, ou encore voter des subventions, mettre des sites à disposition, acheter des places, etc...

Pour l'heure, peu de collectivités publiques assument **une politique de développement de la langue bretonne dans le monde de la petite enfance**. Parmi les Conseils départementaux, seul celui du Finistère s'est engagé sur cette voie. Outre son aide au fonctionnement de l'association Divskouarn (cf. p. 4), le département prend à sa charge la moitié du coût des intervenants extérieurs qui se rendent dans les crèches ou les relais d'assistantes maternelles. Toutefois, cette aide financière ne dure que 3 ans ; à cette échéance, il est souvent mis un terme aux séances quand il n'y a pas eu de recrutement ou de formation de brittophones au sein de l'équipe.

Par ailleurs, il y a des exemples d'une politique locale portée par le bloc communal pour que des animations aient lieu au sein des lieux d'accueil collectif (Lanester) et/ou que des brittophones soient recrutés au sein de l'équipe (Plouzané). Il s'agit de l'une des actions que peuvent choisir les signataires de Ya d'ar brezhoneg.

➤ La formation

Le meilleur moyen de renforcer l'emploi de la langue dans les lieux d'accueil collectif est d'avoir des locuteurs au sein des équipes permanentes, c'est-à-dire de disposer de salariés ayant à la fois la compétence linguistique et la compétence professionnelle pour encadrer de jeunes enfants (souvent attestée par le CAP³ Petite enfance). Outre le recrutement de personnes maîtrisant le breton, il est aussi possible de tirer profit de la formation continue. Certaines associations organisent des **stages spécifiques courts** (de quelques jours) visant l'apprentissage des bases de la langue et de comptines en breton. Certaines communes du Finistère envoient leurs agents en formation linguistique au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ; il est envisagé que ce dispositif soit étendu à d'autres départements. Ceux qui souhaitent parvenir à une vraie maîtrise de la langue peuvent suivre des **formations longues** ; le Conseil régional de Bretagne aide les salariés prêts à faire cette démarche, via le dispositif DESK Bugaligoù (cf. p. 5). Enfin, l'AREP⁴ de Vannes propose une **formation en breton aux métiers de la petite enfance** avec l'objectif de disposer de brittophones diplômés pour travailler dans les crèches, les écoles ou à domicile.

³ Certificat d'Aptitude Professionnelle.

⁴ Association Régionale d'Education Permanente.

Méthodologie

2 modes de garde formels ont été étudiés dans le cadre de cette étude :

- **les Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE)**, c'est-à-dire les crèches, haltes-garderies et multi-accueils,
- **les Relais Assistantes Maternelles (RAM)** ; il y est proposé aux assistantes maternelles adhérentes des animations pour l'éveil et la sociabilisation des enfants.

Pour mesurer la place plus ou moins importante qui peut être donnée à la langue bretonne au sein de ces structures, nous avons téléphoné aux EAJE et aux RAM qui avaient été recensés par Divskouarn (une structure de référence présentée ci-après) en tant que sites proposant des animations et/ou disposant de salariés brittophones. Nous avons ainsi récolté des informations, tant sur la place de la langue dans l'équipe, le fonctionnement et le temps d'accueil, que sur le nombre d'enfants concernés au cours de l'année 2014.

Chiffres clés

- En 2014, **55 sites d'accueil collectif** donnent une place plus ou moins importante au breton : **39 EAJE** et **16 RAM**.
- **Les 2/3 de ces EAJE** font appel à un **intervenant extérieur**.
- **Dans les 3/4 des 39 EAJE recensés**, la langue représente **moins de 5% du temps d'accueil**.
- Au sein des **RAM**, le temps d'accueil consiste en des animations : généralement **moins d'1/4 de ce temps** d'animation est consacré au breton.
- **1 seule structure** fonctionne en **langue bretonne** (Babigoù Breizh à Vannes). Par ailleurs, on dénombre 3 autres sites où le breton est utilisé plus d'1/4 du temps.
- En 2014, **près de 2 600 enfants ont reçu une sensibilisation au breton** via un mode de garde formel, soit **1,6% de la classe d'âge des moins de 3 ans**. Parmi eux, à peine 1% sont véritablement encadré en langue bretonne (le système immersif concernait 20 enfants en 2014).
- **C'est dans le Finistère que la part des enfants concernés est la plus importante : 6,6%**.

Repères dans le temps et structure notables

- **1998** : première initiative d'utilisation du breton dans le monde de la petite enfance

Une crèche de Landerneau recrute un brittophone pour s'occuper des enfants. Dans les années qui suivent, d'autres structures, d'abord finistéennes, donneront une place au breton dans les services qu'ils proposent.

- **2005** : Divskouarn, une structure pour soutenir le développement

L'association Divskouarn a été créée en 2005 pour la promotion et le développement de la langue bretonne avant la scolarisation. Parmi d'autres activités, Divskouarn va à la rencontre

des sites d'accueil de jeunes enfants et des assistantes maternelles pour les encourager à utiliser la langue. En plus de ses conseils, l'association propose du matériel pédagogique, des intervenants capables d'animer des séances en breton dans les structures, ou encore des formations linguistiques pour les professionnels organisées par Stumdi. Divskouarn décerne un label aux crèches qui utilisent le breton et propose également une certification aux assistantes maternelles.

➤ 2011 : Babigou Breizh, micro-crèche immersive

L'association a été créée avec l'objectif d'ouvrir des sites d'accueil de jeunes enfants où les enfants évoluent dans un environnement brittophone. Une première micro-crèche a ouvert à Vannes en 2011.

➤ 2013 : DESK Bugaligou, une aide à la formation de professionnels

DESK Bugaligou est une aide mise en place par le Conseil régional de Bretagne pour que les métiers de la petite enfance bénéficient de davantage de brittophones complets, tant pour les postes d'assistantes maternelles dans les écoles que dans les sites d'accueil collectif. Cette aide existe depuis janvier 2013. Au cours de ses 3 premières années, 79 personnes ont bénéficié de cette aide individuelle.

➤ 2014 : CAP Petite enfance bilingue français/breton à Vannes

L'AREP propose une formation en breton aux métiers de la petite enfance dans le but de former des professionnels aptes à transmettre la langue dès le plus jeune âge : les brittophones sont préparés à passer le CAP tandis que les monolingues titulaires du CAP sont formés au breton et passent le DCL⁵ en fin d'année.

⁵ Diplôme de Compétence en Langue.

La place de la langue dans l'accueil des jeunes enfants

➤ Au sein de l'équipe

La langue bretonne est souvent introduite dans les structures d'accueil par des **intervenants extérieurs**. Ils sont rémunérés par Divskouarn ou par d'autres associations locales (telles que Sked, Mervent ou an Oaled). **Les séances durent de 30 minutes à 1 heure**. Le rythme est régulier : le plus souvent **entre 1 fois par semaine et 1 fois par mois**. Dans certains sites, le nombre de séances est déterminé à l'avance : 10 ou 15 séances dans l'année par exemple. La manière dont les enfants participent aux séances varie d'une structure à l'autre : ils y participent tous au sein des plus petits EAJE, mais des groupes n'intégrant pas les plus jeunes sont souvent constitués dans les structures plus importantes. Dans les RAM, ce sont les assistantes maternelles qui choisissent de participer aux séances.

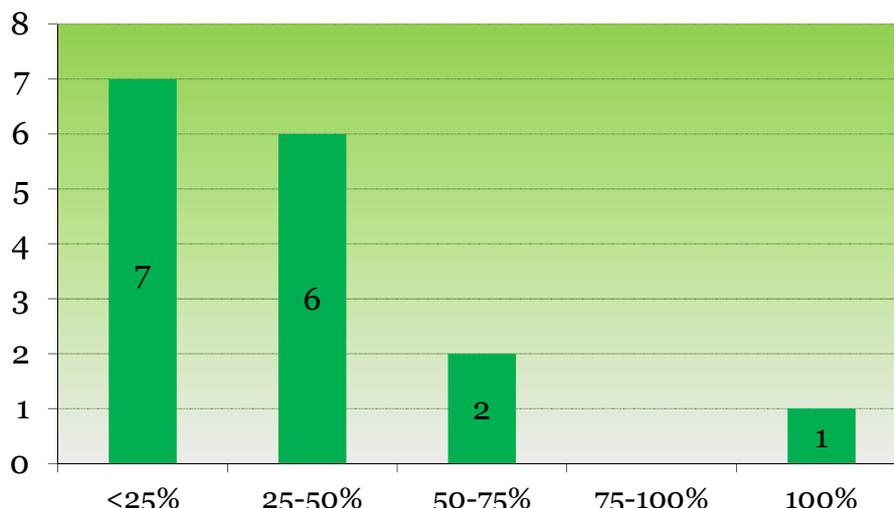
Par ailleurs, certaines structures bénéficient de **salariés brittophones**. Là encore, il peut exister différentes situations : des établissements où le breton est la langue de travail, d'autres établissements où toute l'équipe connaît le breton mais à des niveaux variables, d'autres encore où seulement une ou plusieurs personnes savent le breton.

La langue est maîtrisée par les intervenants extérieurs ainsi que par une partie des salariés brittophones ayant suivi une formation longue. Une autre part des salariés connaissant le breton a bénéficié d'une formation plus simple via un stage spécifique (de quelques jours) proposé par Divskouarn et organisé par Stumdi ou via des cours hebdomadaires dans le cadre de la formation continue. Par ailleurs, certains salariés peuvent avoir, de naissance, des connaissances plus ou moins étendues. Enfin, il arrive souvent que les salariés ne connaissant pas la langue reprennent des comptines ou des expressions en breton.

En 2014, la langue bretonne occupait une place plus ou moins étendue au sein de **39 EAJE et de 16 RAM**, soit 55 sites en tout. Certaines assistantes maternelles utilisent également le breton avec les enfants qui leur sont confiés bien qu'elles ne soient pas membres de l'un des 16 RAM ; Divskouarn en recense 8.

Les 2/3 des EAJE (26 sur 39) sont fréquentés par des intervenants extérieurs et on ne trouve de brittophones au sein de l'équipe que dans une plus petite fraction des structures (16 sur 39). Et encore, le plus souvent, seule une minorité utilise le breton. **Babigou Breizh est la seule structure où le breton est maîtrisé par toute l'équipe** (la micro-crèche a accueilli une cinquantaine d'enfants entre 2011 et 2014). Par ailleurs, la majeure partie des salariés de Ti Choutig (Quemperven) et de la halte-garderie de Binic a des connaissances de base mais ils n'utilisent le breton que pendant une petite partie du temps.

Part des locuteurs dans les EAJE où l'équipe utilise le breton

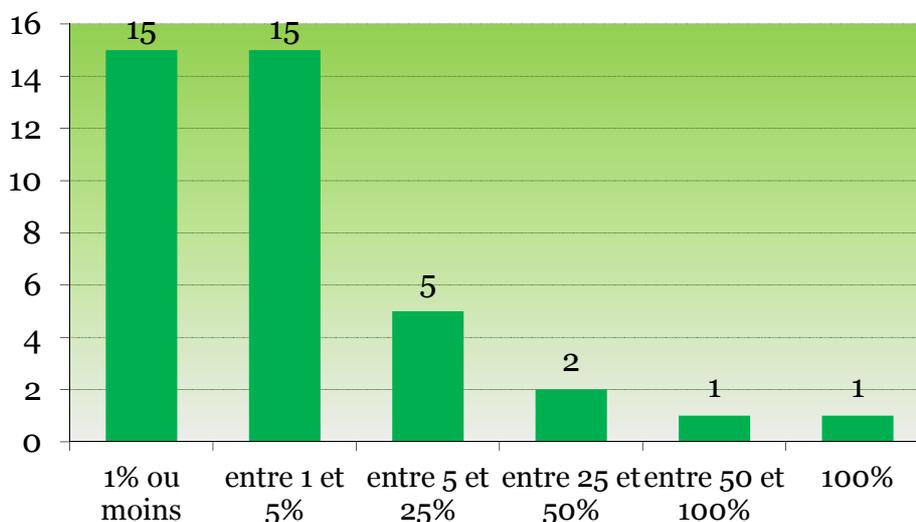


Lecture : entre ¼ et la moitié de l'équipe connaît la langue dans 6 des 16 EAJE où l'équipe utilise le breton.

Les RAM proposent des animations aux assistantes maternelles, il n'est donc pas étonnant qu'ils fassent tous appel à des intervenants extérieurs, ce qui n'empêche pas que certaines assistantes maternelles peuvent s'occuper en breton des enfants qui leur sont confiés.

➤ Dans le temps d'accueil

Répartition des EAJE en fonction du temps d'accueil consacré au breton



Lecture : au plus 1% du temps d'accueil est consacré à la langue bretonne dans les 2 cinquièmes des EAJE (14 sur 39).

Généralement, le temps consacré au breton est réduit : **dans les ¾ des EAJE, moins de 5% du temps d'accueil se passe en breton.** Dans ces structures, la langue est souvent présente par le biais d'animations hebdomadaires, soit 1 heure ou moins pour un temps d'ouverture qui est d'ordinaire de 55 ou 57,5 heures⁶. Vis-à-vis du temps réservé aux animations (soit des moments qui sollicitent l'attention des petits), la place de la langue n'est

⁶ Certaines structures sont ouvertes 40 heures par semaine, d'autres jusqu'à 70 heures. De façon générale, chaque enfant y est présent 40 heures ou moins.

toutefois pas si réduite : une séance qui correspond à 1% du temps hebdomadaire correspond à une part plus importante du temps d'animation où les jeunes enfants sont réveillés.

Il n'y a que 2 structures où la langue bretonne est utilisée plus de la moitié du temps : la **crèche municipale de Plouguerneau** (1 des salariés n'utilise que le breton) et **Babigoù Breizh** (où est pratiquée l'immersion). On entend la langue entre 1/4 et la moitié du temps dans 2 autres structures.

Par ailleurs, au sein des **RAM**, le temps d'accueil se compose d'animations ; en conséquence, quand des séances en breton sont proposées, elles occupent d'emblée une part conséquente de ce temps. Le plus souvent, c'est toutefois **moins d'1/4 du temps hebdomadaire d'animation** qui est consacré à la langue.

Suivant les sites, soit tous les enfants participent aux animations sans distinction d'âge, soit on n'y amène que les plus grands (à partir de 6, 8, 12 ou 18 mois suivant les cas). De plus, les enfants peuvent être plus ou moins assidus : dans certains sites, des groupes sont constitués auxquels ne participent pas les mêmes enfants à chaque fois, d'autres sites proposent des animations ouvertes desquelles les enfants peuvent s'approcher ou non, suivant leur envie. Au sein des RAM, ce sont les assistantes maternelles qui font le choix de s'inscrire aux animations ; elles sont généralement assidues, mais certains enfants ne participeront qu'à une séance au cours de l'année.

➤ L'exemple basque

Au Pays Basque Nord, l'offre de services en langue basque dans le secteur de la petite enfance est structurée autour du système LEHA⁷ qui repose sur 3 modèles de référence définis chacun dans un cahier des charges :

- **Modèle A** : l'environnement est bilingue et les salariés s'adressent aux enfants **en basque ou en français**, au choix des familles.
- **Modèle B** : tous les enfants sont pris en charge **en basque**.
- **Modèle C** : tous les enfants sont pris en charge **en basque et en français**.

En 2012, ce système rassemblait **20 EAJE** (labellisé ou en voie de l'être) **accueillant près de 1 200 enfants sur le territoire d'un demi département**.

En Bretagne l'offre n'est pas structurée de cette manière. Pour l'heure, seule 1 structure relèverait du modèle B (Babigoù Breizh qui est une micro-crèche immersive) et on peut rapprocher 3 autres structures du modèle C. Pour l'ensemble des autres, il s'agit davantage **d'une utilisation ponctuelle de la langue**, que ce soit sous la forme de séances animées par un intervenant extérieur ou par des comptines, formules, mots ou jeux employés par certains salariés.

Plus le temps consacré à la langue est important, mieux c'est, tant pour l'avenir de celle-ci et pour que les enfants profitent au maximum du bilinguisme précoce, précisément à l'âge où ils acquièrent le langage. Or, on voit que la place de la langue bretonne est globalement trop réduite là où il y a une offre.

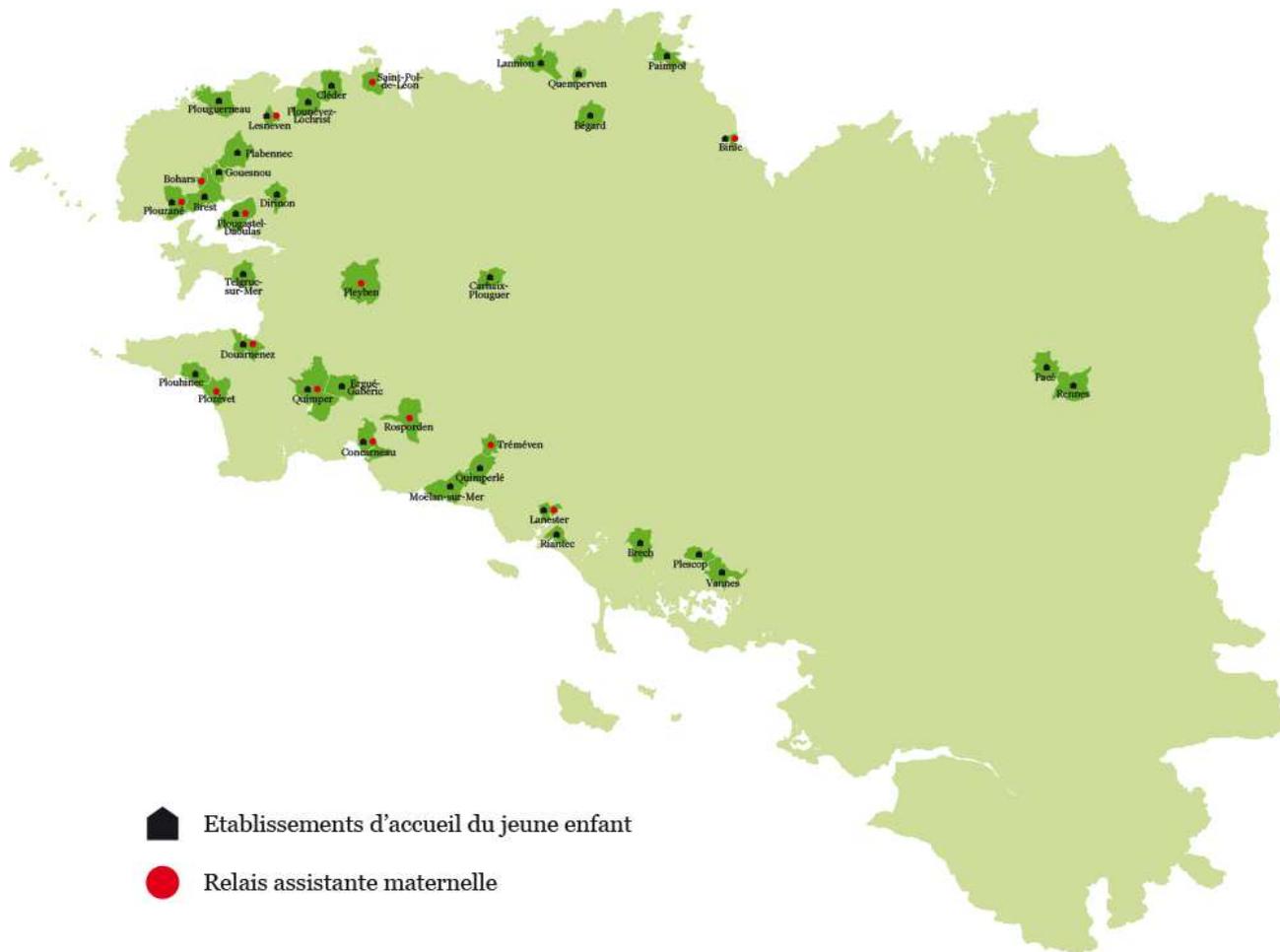
Pour aller plus loin en Bretagne, il apparaît nécessaire de renforcer les compétences linguistiques parmi les salariés des structures et d'aider les porteurs de projets de lieux d'accueil immersifs. Les élus locaux chargés de la petite enfance sont en mesure de faire des choix politiques à ce sujet : ils peuvent fixer comme objectif que les structures présentes sur leur territoire proposent un environnement en

⁷ Lehen Haurtzaroaren Euskarazko Harrera (accueil de la petite enfance en langue basque).

breton. Il y a des brittophones sur le marché du travail dans le secteur de la petite enfance et, de plus, il existe des formations : formation sur cotisation⁸ du CNFPT (1 journée entière par semaine), formation en breton aux métiers de la petite enfance, ainsi que formation longue qui peut être suivie avec l'appui du dispositif régional DESK Bugaligoù, consacré à ce domaine. Les outils sont donc en place pour progresser, la volonté politique doit s'affirmer.

L'offre sur le terrain

Les EAJE et les RAM par commune en 2014



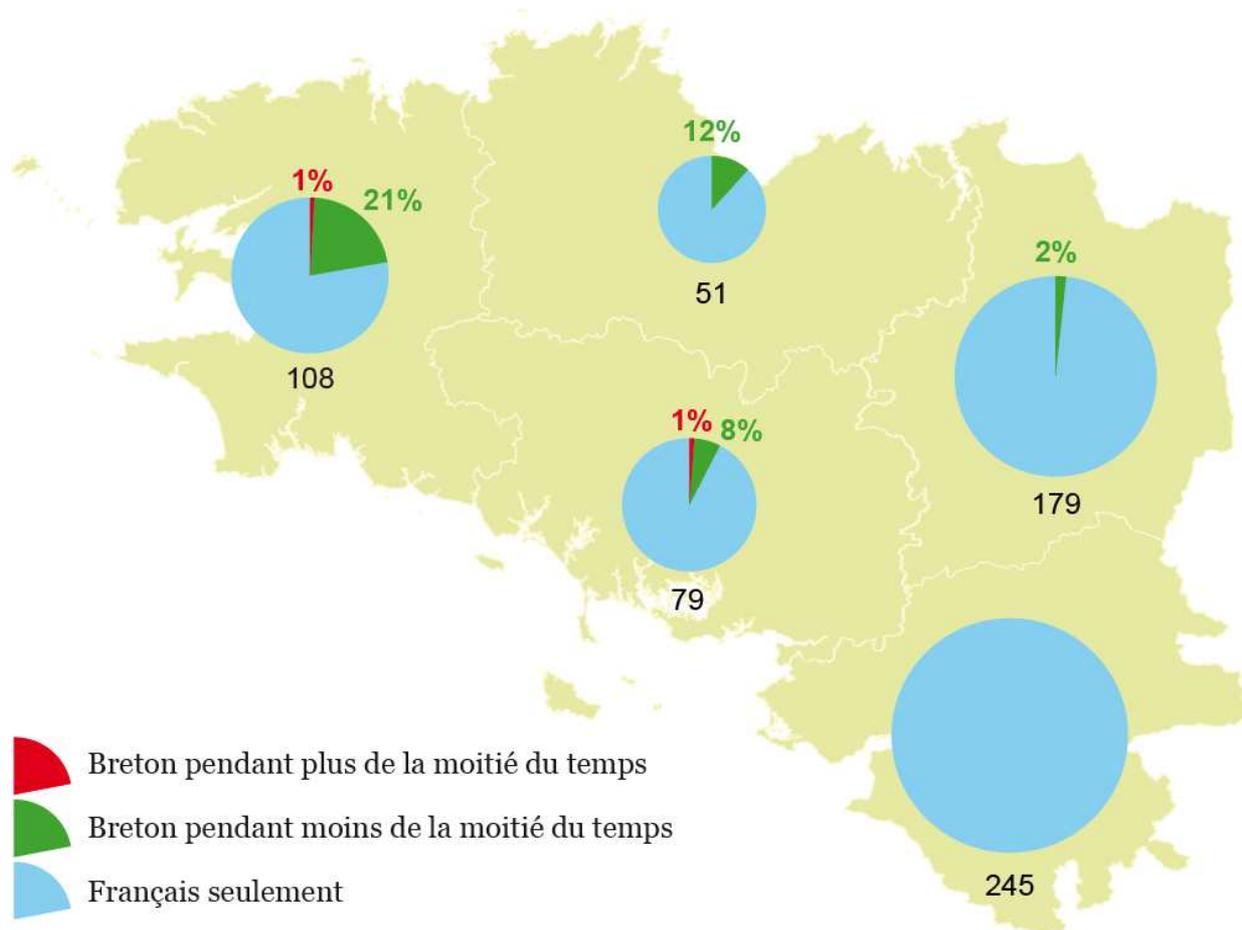
La répartition des EAJE rappelle celui des écoles bilingues à la fin des années 90. Les grandes villes et le littoral de l'ouest breton apparaissent en premier lieu. On remarque qu'il n'existe encore aucune offre en Loire-Atlantique, le département qui compte pourtant le plus de jeunes enfants. Le pays de Morlaix est presque dépourvu d'offre.

L'offre au sein des RAM n'est quasiment présente que dans le Finistère.

⁸ Les collectivités territoriales payent une cotisation obligatoire au CNFPT. Depuis 2015, la formation à la langue bretonne fait partie de son catalogue. Les collectivités n'ont pas de frais supplémentaires lorsqu'elles décident de former des agents au breton.

En 2012, il y avait 662 EAJE en Bretagne d'après le DREES. Certains enfants peuvent donc entendre du breton au sein de 5,9% de ces structures mais de grandes différences existent suivant les sites.

Part des EAJE où les jeunes enfants entendent du breton en 2014



Lecture : En 2014, les enfants entendaient du breton pendant plus de la moitié du temps dans 1% des 108 EAJE du Finistère et pendant moins de la moitié du temps dans 21%.

	Breton pendant plus de la moitié du temps	Breton pendant moins de la moitié du temps	Français seulement	Ensemble
Côtes-d'Armor		6	45	51
Finistère	1	23	84	108
Ille-et-Vilaine		3	176	179
Loire-Atlantique			245	245
Morbihan	1	5	73	79

La part de l'offre en breton est réduite. Dans les départements de l'ouest, moins d'1/4 des EAJE du Finistère donnent une place plus ou moins importante à la langue, 12% dans les Côtes-d'Armor et 8% dans le Morbihan. Il est très rare que le breton occupe plus de la moitié du temps (à peine 1% des EAJE du Finistère et du Morbihan). Enfin, l'offre reste des plus

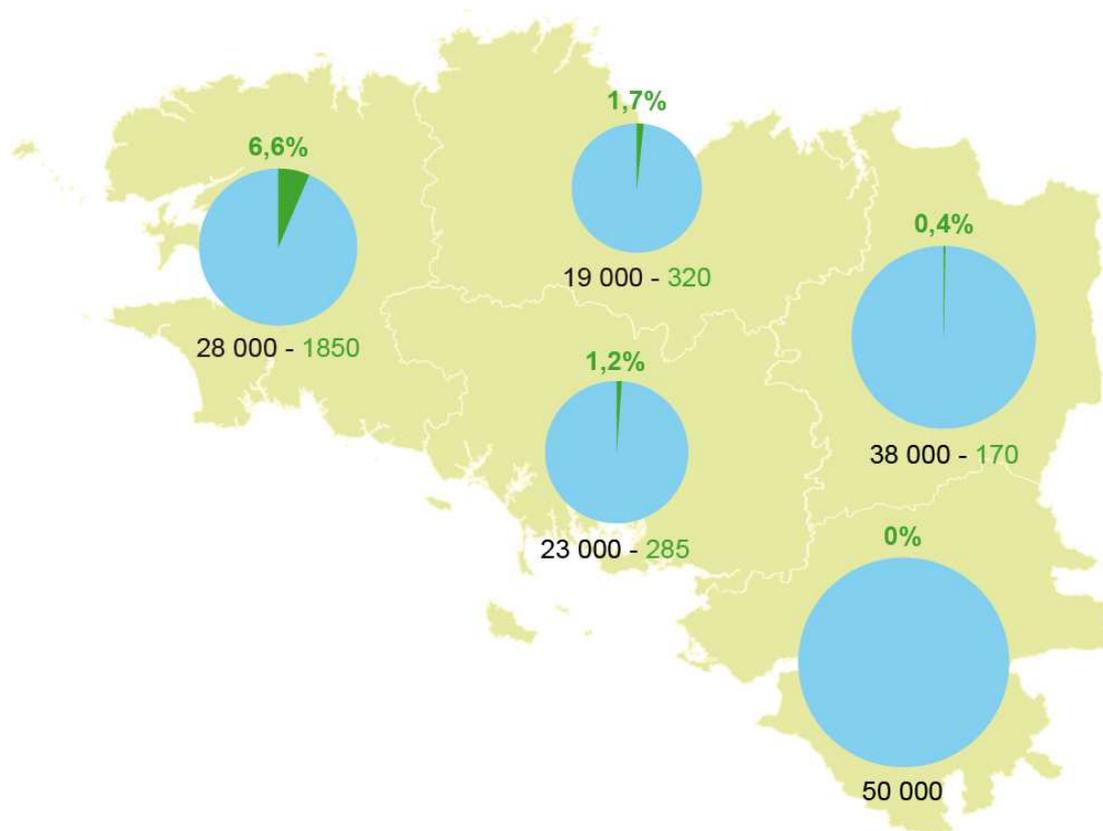
réduites dans les départements de l'est. C'est pourtant dans l'Ille-et-Vilaine (2%) et dans la Loire-Atlantique (0%) que le nombre de lieux d'accueil est le plus élevé et que le poids des enfants de moins de 3 ans est le plus important au sein de la population (3,7% contre 3,1% dans les autres départements).

On manque de données précises sur le nombre de RAM et d'assistantes maternelles par département. On peut estimer que le territoire compte environ 200 RAM et 40 000 assistantes maternelles. Le poids de l'offre en breton au sein des RAM est important en Finistère, bas dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, nul en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique. Chez les assistantes maternelles elles-mêmes, la pratique de la langue serait bien moindre, bien qu'on puisse penser qu'elles n'ont pas toutes été recensées par Divskouarn.

Le nombre d'enfants concernés

Au cours de l'année 2014, **près de 2 600 jeunes enfants ont reçu une sensibilisation à la langue bretonne** via un mode de garde formel. Ils représentent **1,6% de la classe d'âge des moins de 3 ans**⁹ (il faut toutefois garder à l'esprit que les modes de garde formes ne concernent pas tous les enfants ; en Bretagne, ce sont le plus souvent les parents eux-mêmes qui s'occupent de leurs enfants, comme mentionné plus haut). Entre 2 050 et 2 150 d'entre eux sont accueillis au sein d'un EAJE et environ 500 dans un RAM.

Part des enfants concernés par département en 2014



Lecture : En Finistère, sur 28 000 jeunes enfants, 1 850 ont reçu une sensibilisation au breton, soit 6,6%.

⁹ D'après les données de l'Insee, il y a environ 158 000 enfants de moins de 3 ans en Bretagne.

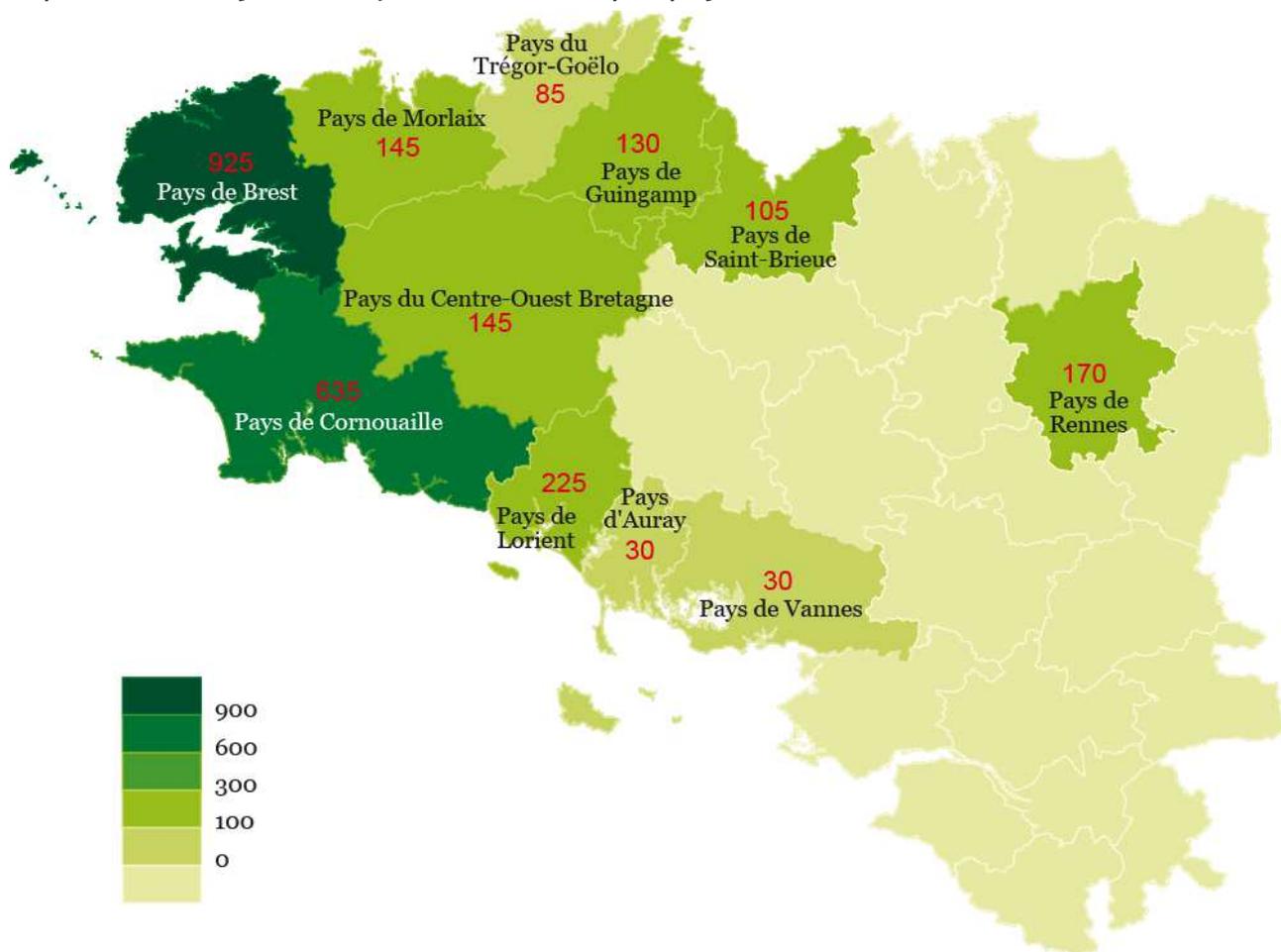
	Breton pendant plus de la moitié du temps	Breton pendant moins de la moitié du temps	Ensemble des enfants de moins de 3 ans ¹⁰
Côtes-d'Armor		320	19 000
Finistère	65	1785	28 000
Ille-et-Vilaine		170	38 000
Loire-Atlantique			50 000
Morbihan	20	265	23 000

C'est dans le Finistère que la part des jeunes enfants concernés est la plus importante, 6,6%. La disproportion par rapport aux autres départements est importante : environ 1,5% dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, 0,4% en Ille-et-Vilaine et rien en Loire-Atlantique pour le moment. Cette situation est liée à l'histoire de la langue bretonne dans le secteur de la petite enfance : c'est dans le Finistère que la première initiative a vu le jour à la fin des années 1990, l'association Divskouarn y a été fondée en 2005 et le développement de ce secteur a ensuite été accompagné par le Conseil départemental.

Si l'on cherche à mesurer plus précisément la proportion de jeunes enfants qui sont accueillis dans un environnement en langue bretonne (c'est-à-dire des sites où l'on entend la langue la moitié du temps ou davantage), les chiffres sont extrêmement faibles : 0,2% en Finistère, 0,1% dans le Morbihan et rien dans les autres départements.

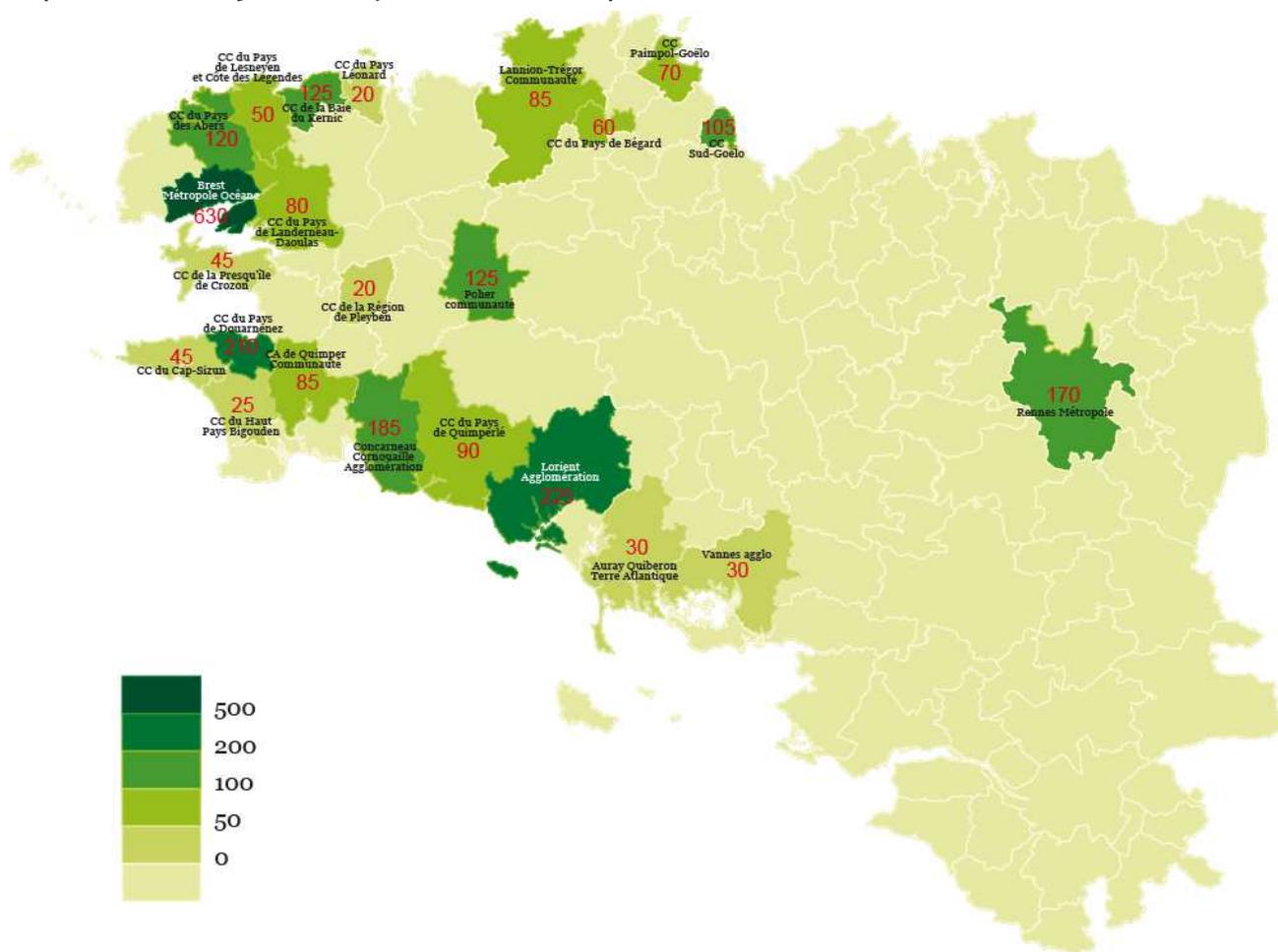
¹⁰ Estimation sur la base des données de l'Insee.

Répartition des jeunes enfants concernés par pays en 2014



C'est dans les pays de Brest et de Cornouaille que le nombre d'enfants concernés est le plus élevé ; on trouve dans ces pays des associations capables de proposer des intervenants professionnels aux structures intéressées (Sked et an Oaled dans le pays de Brest, Mervent dans le pays de Cornouaille). On constate qu'il y a moins d'enfants concernés dans les pays de Vannes et du Trégor-Goëlo que dans le pays de Rennes. Il n'existe aucune offre au sein de quelques pays où on s'attendrait à en trouver une, ne serait-ce qu'en raison de l'état de développement de l'enseignement bilingue sur leur territoire : par exemple, les pays de Nantes, Pontivy, Ploërmel et Redon.

Répartition des jeunes enfants concernés par communauté de communes en 2014



Cette carte précise quelque peu le territoire de l'offre dans le secteur de la petite enfance : d'abord le littoral de la Basse-Bretagne, Carhaix et le pays de Rennes ensuite. On remarque le chiffre important de Lorient Agglomération : une politique portée par la commune de Lanester permet la sensibilisation des petits dans les 3 structures municipales.

Conclusion

Dans le secteur de la petite enfance, l'offre a progressé. Cependant il subsiste de grands territoires vides et l'offre consiste le plus souvent en une simple initiation. Il est rare que les 2 langues soient utilisées à parité ou que le breton soit la langue de travail et de vie. En conséquence, le temps d'exposition des enfants à la langue reste le plus souvent très faible et le nombre de postes pour les brittophones demeure réduit. Il s'agit pourtant d'un service où les collectivités ont un rôle important à jouer. Si la volonté politique est là, le potentiel de développement est considérable, tant en termes d'enfants concernés que de postes de travail pour les adultes brittophones.

17 ans après les premières initiatives en faveur du breton dans le domaine de la petite enfance, le réseau d'offre dans les EAJE s'est étendu mais il faudrait l'équilibrer davantage par rapport à la répartition de la population (dans l'ouest ou dans le pays de Morlaix par exemple). Parmi les assistantes maternelles, la langue est surtout présente dans le Finistère et avant tout au sein des RAM.

Avec 6,6% de la classe d'âge des moins de 3 ans, **c'est dans le Finistère que la part des enfants concernés est la plus élevée.** Les autres départements sont très en retard par rapport à ce département qui a été pionnier. Néanmoins, il est à noter que le Finistère ne compte toujours aucune structure proposant un environnement brittophone (Babigou Breizh étant située à Vannes).

Dans les structures d'accueil de jeunes enfants, la langue est le plus souvent amenée sous la forme de **courtes séances animées par des intervenants extérieurs. Dans les 3/4 des EAJE, la langue représente moins de 5% du temps d'accueil, et moins d'1/4 du temps d'animation dans la plupart des RAM.** Seule 1 micro-crèche fonctionne en breton et 3 autres structures sont proches d'une utilisation paritaire des 2 langues. Pour le reste, on est **plus proche du dispositif de l'initiation** à la langue, tel qu'il existe dans les écoles publiques du Finistère, que de la pédagogie des écoles bilingues paritaires ou immersives, ce qui est **insuffisant, tant pour le défi de l'avenir de la langue que pour offrir aux jeunes enfants le complet bénéfice du bilinguisme précoce.**

A l'heure actuelle, la présence sur le terrain d'associations capables de proposer des intervenants extérieurs à des structures où la langue est absente permet la **mise en place de cette forme de sensibilisation** en certains endroits ; **par contre, le développement du bilinguisme ou de l'immersion** dans le secteur de la petite enfance est étroitement **lié à des choix de politiques publiques locales.** Or, faute de tels choix, on ne peut que constater que ce secteur reste marqué par un monolinguisme quasi-exclusif.

Bien que tous les sites d'accueil de jeunes enfants ne soient pas gérés directement par les collectivités publiques et leurs groupements, elles ont au moins à donner leur avis sur ce qui est mis en place. Ainsi, **une politique de développement de l'emploi de la langue dans le monde la petite enfance** relève de la responsabilité du **bloc communal** (offre sous sa gestion directe, schéma pluriannuel avec les autres structures, échanges autour des aides accordées à certains établissements, achats de places dans les structures en langue

bretonne), comme **par les Départements** (Protection Maternelle et Infantile, dispositifs pour soutenir la formation des salariés).

Il est important de **renforcer la présence de la langue au sein des équipes permanentes des EAJE**. Des dispositifs aident à avancer dans ce sens : DESK Bugaligoù (une aide financière de la Région Bretagne destinée aux personnes travaillant ou se destinant à travailler sur le terrain de la petite enfance en langue bretonne, pour leur permettre de suivre une formation longue à la langue), le CAP bilingue Petite enfance proposé par l'AREP de Vannes ou encore la formation linguistique mise en place par le CNFPT en Finistère et dont les agents territoriaux peuvent bénéficier. Le monde de la petite enfance représente des dizaines de milliers de postes en Bretagne, il y a donc là une importante source d'emplois pour les brittophones.

En outre, il sera utile d'étendre l'offre dans les territoires où les jeunes enfants sont nombreux (en Ile-et-Vilaine et en Loire-Atlantique par exemple).